



Charte de la LNH

Partageons le meilleur du handball

PRÉAMBULE

La charte est le fondement de la culture de notre ligue. Elle définit les engagements que nous prenons à l'égard de notre communauté. Cette communauté inclut plus de 3000 personnes parmi les dirigeants de la LNH et des clubs professionnels, les joueurs et entraîneurs, les salariés de la LNH et des clubs, les bénévoles œuvrant au développement du handball professionnel auxquels nous associons les supporters de nos clubs.

Notre charte est le fruit d'une réflexion et d'un travail approfondis menés avec les clubs, l'ensemble des partenaires professionnels représentés au sein du comité directeur de la LNH (l'Union des Clubs Professionnels de Handball, l'Association des Joueurs Professionnels de Handball, 7Master (le groupement des entraîneurs de Handball)) et la Fédération Française de Handball.

Cette charte exprime le savoir-être et la philosophie sur lesquels nous nous appuyons dans l'exécution de nos missions.

En interne, la charte fixe notre organisation tout en étant le fil conducteur de notre action.

Par leur implication dans le fonctionnement de la LNH et leur adhésion aux valeurs prônées, les signataires de cette charte sont les ambassadeurs de la ligue et participent avec succès à la réalisation de ses objectifs.

NOTRE VOCATION

La Ligue Nationale de Handball (LNH) est une association loi de 1901, fondée le 21 mai 2004, et ayant reçu subdélégation de la Fédération Française de Handball (FFhandball).

La LNH a été construite par des dirigeants audacieux et des collaborateurs innovants qui ont voulu élever le niveau des clubs professionnels de handball français parmi les plus performants au monde en assurant l'organisation, la commercialisation et la promotion de ses compétitions tout en impulsant la structuration des clubs.

Aujourd'hui, la LNH organise l'un des championnats de handball les plus relevés au monde, la LIQUI MOLY Starligue, dont les clubs atteignent régulièrement les podiums des compétitions internationales et attirent les meilleurs joueurs et entraîneurs, français et étrangers. Elle a aussi créé la Proligue en 2016 et regroupe désormais 32 clubs professionnels dont elle a pour mission de renforcer l'ancrage territorial ainsi que les performances sportives et médiatiques.

La LNH a vocation à pérenniser ce modèle et protéger les intérêts matériels et moraux du handball professionnel français.

NOTRE VISION

Un projet à long terme s'appuie sur une vision, sur une raison d'être et définit la stratégie à mettre en œuvre par une organisation solide.

La LNH doit porter la **VISION DU HANDBALL PROFESSIONNEL** qui se fonde sur 3 éléments essentiels du handball :

- ⇒ **Un Sport à vocation universelle** : Educatif, Structurant, Accessible et Rassembleur ;
- ⇒ **Un Sport de valeurs** : le Respect, la Solidarité, l'Authenticité et la Combativité ;
- ⇒ **Un Sport technique** : Spectaculaire, d'Adaptation, de Performance, de Précision.

La vision de LNH s'appuie sur des objectifs clairs :

- ⇒ **La visibilité** : il nous faut augmenter notre notoriété auprès du public, notamment sportif, grâce aux diffusions audiovisuelles mais également via les organes de presse nationaux, régionaux et locaux ou encore les médias digitaux dont les réseaux sociaux ;
- ⇒ **La pérennité de long terme des clubs et des acteurs du secteur professionnel** : nous devons définir en particulier un socle commun pour l'ensemble des clubs professionnels au niveau économique, organisationnel, en termes de formation, d'image ou encore de Responsabilité Sociétale des Entreprises.
L'économie doit ainsi permettre de pérenniser nos clubs et d'anticiper sur l'avenir grâce à leurs propres initiatives, au soutien de la LNH mais aussi par l'échange de bonnes pratiques entre eux ;
- ⇒ **L'Attractivité** : il est indispensable de renforcer notre attractivité parallèlement à l'accroissement de notre notoriété et à l'affirmation plus forte de notre Identité. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur nos principes fondamentaux et nos valeurs. La marque Handball, travaillée avec la FFHandball, peut constituer l'un des vecteurs de la vision. Cette marque permettra de développer un contenu et des messages s'appuyant sur des faits marquants, qu'il s'agisse de performances, des partenariats, d'expression de notre éthique ou de notre image.

De cette vision se décline la **RAISON D'ETRE DE LA LNH** :

« La LNH est le soutien de nos clubs et l'assurance d'un lien entre tous les acteurs du handball professionnel »

L'ORGANISATION DE LA LNH doit être cohérente avec les enjeux du Handball Professionnel tels que nous les avons définis.

Pour cela, la LNH met en place une charte qui s'applique à nous tous comme un acte fondateur scellant l'organisation du handball professionnel, sa vision, ses ambitions, ses missions et ses valeurs.

Dans cet esprit, la vision doit être partagée, animée et incarnée par la Gouvernance de la LNH et en particulier :

- Ses instances dirigeantes ;
- Son Président ;
- Les Partenaires Professionnels (7Master, AJPH et UCPH) ;
- La FFHandball avec laquelle nous partageons un socle commun à travers les 2 dimensions – professionnelle et amateur – d'une même discipline sportive : le handball

La **VISION ET LA RAISON D'ETRE** nous permettent d'orienter et de décliner le **PROJET STRATEGIQUE** conçu avec toutes les forces et les organisations du handball professionnel via des groupes de travail et d'échanges.

NOTRE AMBITION

Notre ambition est d'être une organisation professionnelle, exemplaire, développant un handball responsable - en termes sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux - performant et spectaculaire, parmi les 3 sports collectifs les mieux médiatisés en France tout en contribuant à ce que, à travers des clubs viables et pérennes, le handball professionnel français soit un spectacle attractif et reconnu aux plans national et international.

NOS VALEURS

La solidarité : nous défendons une tradition de transmission, de formation et d'éducation à travers un sport généreux, utile à son environnement social, sportif et économique ;

Le respect : nous voulons contribuer à l'intérêt collectif en étant à l'écoute, attentifs, ouverts aux autres, loyaux et exemplaires ;

L'authenticité : animés par la passion, nous cultivons avec simplicité une identité forte et fidèle à l'esprit du handball, où chaque engagement est sincère et profond ;

La combativité : nous défendons avec abnégation un sport performant, intense et spectaculaire, pratiqué en équipe par des personnes courageuses, persévérantes et animées par le goût du dépassement de soi.

NOTRE ORGANISATION

L'Assemblée Générale approuve et contrôle notre politique générale ainsi que nos projets. Elle se compose notamment de l'ensemble des clubs membres de la LNH, des représentants de la FFHandball des arbitres, des médecins et des partenaires professionnels que sont les organisations représentatives de clubs, de joueurs et d'entraîneurs. L'assemblée Générale se réunit au moins deux fois par an.

Le Comité Directeur est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en notre nom. Il se compose de 15 membres dont des personnalités qualifiées, des représentants de la FFHandball, de clubs, et des partenaires professionnels. Ces membres sont élus par notre Assemblée Générale pour 3 ans. Le comité directeur se réunit au moins une fois par mois.

Le Bureau gère nos affaires courantes et agit sur délégation du comité directeur. Il se compose d'un maximum de 8 membres élus parmi notre Comité Directeur pour surveiller la bonne mise en œuvre de ses décisions. Il se réunit au moins deux fois par mois.

Le Président représente la LNH auprès, en particulier, des pouvoirs publics et des institutions sportives. Il anime les instances de la ligue et cultive des relations fortes avec les dirigeants de la FFHandball, des clubs membres de la LNH et des partenaires professionnels.

Les services de la LNH sont composés d'un Directeur Général et de collaborateurs permanents des pôles sportif, juridique, financier, communication, commercial, marketing, événementiel, RSE et développement qui organisent nos compétitions, font la promotion du handball professionnel et accompagnent nos clubs dans tous les compartiments de leur évolution.

Les 6 commissions spécialisées sont composées de membres désignés par notre Comité Directeur, au regard de leurs compétences et de leur indépendance :

- La Commission Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion ;
- La Commission de Discipline ;
- La Commission Juridique ;
- La Commission Médicale ;
- La Commission d'Organisation des Compétitions ;
- La Commission de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Les commissions sont chargées de participer au développement du handball professionnel en assistant les clubs au quotidien tout en faisant appliquer les textes légaux et réglementaires en vigueur au sein de notre écosystème.

Nos groupes de travail, dont la composition et les rôles sont définis par le comité directeur, nous permettent de mobiliser notre intelligence collective dans l'élaboration et l'exécution de notre plan d'actions.

NOS ENGAGEMENTS

La Ligue Nationale de Handball, ses dirigeants, ses salariés et tous les membres de ses instances s'engagent à :

- Considérer que notre succès est lié à l'intelligence collective, à la prévalence de l'intérêt général et à la richesse des interactions ;
- Respecter nos valeurs dans la conduite de nos missions et dans nos relations avec tous nos interlocuteurs, internes comme externes ;
- Développer un management transparent, cohérent et orienté vers les résultats, qui s'appuie sur une organisation du travail collectif ;
- Soutenir de manière proactive l'ensemble des acteurs du handball professionnel et en particulier les clubs professionnels ;
- Assurer les missions de service public émanant de la subdélégation reçue de la FFHandball ;
- Garantir une diffusion et une circulation régulière des informations grâce à des outils de communication adaptés ;
- Protéger l'image de nos clubs membres, des partenaires professionnels et commerciaux, de nos salariés, de nos bénévoles et de l'ensemble de notre communauté, dans le respect des principes d'équité, d'éthique et d'intégrité.

NOS MISSIONS ESSENTIELLES

Défendre les intérêts et valeurs du handball professionnel telles que développées notamment dans la présente charte. Ceci passe par des actions d'influence, de promotion des valeurs qui sont les nôtres tout en s'assurant de leur application sans réserve. ;

Accompagner les clubs et l'ensemble des acteurs du handball professionnel masculin dans les domaines jugés prioritaires en leur apportant aide, conseil, information et en animant un réseau à même de faire vivre l'intelligence collective du handball professionnel. La LNH se doit d'être ainsi un moteur essentiel du handball professionnel en insufflant de l'ambition, en incarnant un projet moderne et en mobilisant les énergies au service de ce projet ;

Assurer la promotion et la médiatisation du handball professionnel en investissant l'ensemble des médias, en étant elle-même un média et en incitant les clubs à en faire de même ;

Dégager de nouvelles ressources pour le handball professionnel en commercialisant des produits existants et à créer, en identifiant des gisements de ressources pour des clubs, acteurs de leur territoire ;

Réguler le handball professionnel pour s'assurer que ses acteurs restent en ligne avec le projet commun et les valeurs partagées qu'ils ont adoptées.

La LNH est à la fois un acteur du développement et un outil innovant au service des clubs mais aussi des partenaires professionnels afin de faire grandir celui-ci dans le respect de ses valeurs.

NOS PARTENAIRES

LA FFHANDBALL

La Fédération Française de Handball est une association déclarée reconnue d'utilité publique, une fédération sportive agréée et délégataire du ministre chargé des Sports. À ce titre, la FFHandball dispose des pouvoirs les plus étendus pour organiser, gérer, promouvoir, développer et réglementer en France la pratique des handballs sous toutes ses formes.

La FFHandball a décidé le 21 mai 2004, de créer une ligue professionnelle dotée de la personnalité morale et dénommée « Ligue Nationale de Handball » (LNH) afin de gérer le secteur professionnel masculin par voie d'une convention de subdélégation de service public renouvelée régulièrement depuis cette date,

En tant que partenaire privilégié de la LNH, la FFHandball s'est engagée à encourager, soutenir, promouvoir et accompagner la professionnalisation du handball masculin notamment par la mise en place d'actions communes.

En tant que garante de la cohérence et de préservation des intérêts et équilibres globaux du handball français, la FFHandball est l'instance d'appel de décisions de la LNH et de ses commissions. Elle dispose également d'un droit de réforme des décisions de la LNH.

La FFHandball dispose de 3 sièges au sein du comité directeur de la LNH, son président comme son Directeur Technique National y sont invités de droit. Le président de la FFHandball ou son représentant est membre de droit du bureau de la LNH.

Une convention de subdélégation pluriannuelle est conclue entre la FFHandball et la LNH. Y sont notamment inscrits une vision et des axes stratégiques communs aux 2 institutions.

Les 2 institutions travaillent ensemble sur des dossiers, en particulier au sein du comité d'orientation stratégique organisé à l'initiative des présidents de chaque structure.

L'UCPH

L'Union des Clubs Professionnels de Handball a un rôle primordial dans l'animation des clubs professionnels qui en sont membres pour promouvoir, notamment au sein des différentes instances de la LNH dont elle fait partie, le projet collectif du handball professionnel et le rôle des clubs dans ce projet

À travers sa présence dans de nombreuses commissions et groupes de travail de la LNH et de la FFHandball, l'UCPH, contribue, dans le respect de l'éthique et l'équité sportive, à la promotion et au développement du Handball et de ses championnats.

L'UCPH est un acteur à part entière du handball professionnel qui, au-delà de son rôle d'organisation représentative des clubs professionnels employeurs, a vocation à travailler et à s'exprimer sur tous les sujets traités par la LNH.

L'UCPH, en tant que seule organisation représentative des clubs de handball professionnel masculins, exprime la voix de ceux-ci au sein de la LNH et dispose d'un siège au comité directeur.

L'UCPH concourt également à la structuration des clubs qui en sont membres en leur apportant aide, conseil, information et en favorisant l'échange de bonnes pratiques.

L'UCPH est également acteur de l'évolution des textes en matière sociale dont, en particulier, l'accord collectif du handball professionnel.

Une convention pluriannuelle est conclue entre l'UCPH et la LNH qui subventionne la première.

Cette convention fait référence au projet stratégique de chaque partenaire et détaille les interactions entre les deux parties.

L'AJPH

L'Association des Joueurs Professionnels de Handball a également un rôle primordial dans l'animation des joueurs professionnels pour promouvoir, notamment au sein des différentes instances de la LNH dont elle fait partie, l'exercice de leur profession et l'organisation de leur activité qui dépasse la seule dimension sportive.

À travers sa présence au sein de nombreuses commissions et groupes de travail de la LNH et de la FFHandball, l'AJPH, contribue, dans le respect de l'éthique et l'équité sportive, à la promotion et au développement du Handball et de ses championnats.

L'AJPH est un acteur à part entière du handball professionnel et, au-delà de son rôle d'organisation représentative des joueurs professionnels, a vocation à travailler et à s'exprimer sur tous les sujets traités par la LNH.

L'AJPH, en tant que seule organisation représentative des joueurs de handball professionnel, exprime la voix de ceux-ci au sein de la LNH et dispose d'un siège au comité directeur. Son représentant est invité permanent au bureau.

L'AJPH concourt également à la qualité de la pratique du handball et des compétitions en suscitant des vocations professionnelles et en développant chez les joueurs des convictions et l'esprit de solidarité.

L'AJPH est également acteur de l'évolution des textes en matière sociale dont, en particulier, l'accord collectif du handball professionnel.

Une convention pluriannuelle est conclue entre l'AJPH et la LNH qui subventionne la première.

Cette convention fait référence au projet stratégique de chaque partenaire et détaille les interactions entre les deux parties.

7MASTER

En tant que groupement des entraîneurs de handball, 7Master a un rôle essentiel dans l'animation des entraîneurs professionnels pour promouvoir, notamment au sein des différentes instances de la LNH dont elle fait partie, l'exercice de leur profession et l'organisation de leur activité qui dépasse la seule dimension sportive.

À travers sa présence dans de nombreuses commissions et groupes de travail de la LNH et de la FFHandball, 7Master, en tant que représentant des acteurs de terrain que sont les membres de l'encadrement sportif, contribue, dans le respect de l'éthique et l'équité sportive, à la promotion et au développement du Handball et de ses championnats.

7Master est un acteur à part entière du handball professionnel et, au-delà de son rôle d'organisation représentative des entraîneurs professionnels, a vocation à travailler et à s'exprimer sur tous les sujets traités par la LNH.

7Master, en tant que seule organisation représentative des entraîneurs de handball professionnel, exprime la voix de ceux-ci au sein de la LNH et dispose d'un siège au comité directeur. Son représentant est invité permanent au bureau.

7Master concourt également à la qualité de la pratique du handball et des compétitions en suscitant des vocations professionnelles et en développant chez les entraîneurs et tous les membres du staff, des compétences, des convictions et l'esprit de solidarité nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

7Master est également acteur de l'évolution des textes en matière sociale dont, en particulier, l'accord collectif du handball professionnel.

Une convention pluriannuelle est conclue entre 7Master et la LNH qui subventionne la première.

Cette convention fait référence au projet stratégique de chaque partenaire et détaille les interactions entre les deux parties.